

Assises des CCAF de décembre 1994

2e partie

Transcription des cassettes : Gaëlle Héaulme

Mise au point du texte : Pierre Eyguesier (avec la collaboration des intervenants)

T. Perlès : Je crois que les CCAF, à la fondation desquels je n'étais pas, se caractérisent par le vœu de prendre en compte la dimension du manque en l'inscrivant au cœur de leur fonctionnement.

Ainsi cette proposition, qui circulait de façon courante, que « nul n'occupera la place de Lacan ». C'est assez raide. Ça vient faire série avec d'autres « pas de », tel : « pas de liste d'analyste au départ ».

C'est très politique, comme question, et c'est très français. Est-ce qu'il ne faut pas, pour qu'il y ait du « pas de », « pas de qui prenne la place de », qu'il y ait du deux ? L'un qui surveille l'autre, sur le plus pur modèle de ce que Lacan décrivait de la jouissance des biens : avoir le pouvoir d'en priver autrui. De fait, Lacan s'est peut-être trompé, ce n'était pas de la privation pour tout le monde.

À ce propos, on parlait aussi volontiers d'une supposée « castration institutionnelle ». Non seulement ça a été proposé comme panacée, mais ça continue de l'être par tel de ceux qui ne sont plus avec nous aujourd'hui, et qui continue d'accréditer cette idée pour le moins ambiguë dans ses applications possibles ; car, que je sache, il ne s'agissait pas par là de désigner un dispositif institutionnel en particulier, tel les cartels, mais la vie politique de l'institution.

Tout ceci, c'est d'ailleurs à souligner, n'a commencé à produire des effets vraiment dommageables, jusqu'au départ d'Analyse Freudienne, que dans un deuxième temps, lorsque la vie institutionnelle s'est réduite à cette dimension politique. C'est à peu près le temps de la direction collégiale. Il faut de plus préciser qu'une telle période, pour aussi éloignée qu'elle ait été de ce que devrait être une institution pour la psychanalyse, reste quelque chose de tout à fait intéressant quant aux avatars qui s'y sont produits du lien social entre psychanalystes. Cette dimension du manque, telle qu'il a été tenté de l'inscrire au fondement du fonctionnement des CCAF, explique en grande partie toute cette allure démocratique, plutôt bienvenue jusqu'à ce que la vie institutionnelle paraisse se réduire à la pratique abstraite du vote de modifications statutaires en cascade : prurit constitutionnel qui a, un temps, pris le pas sur tout le reste.

Il me semble que ce que disait Jacques Nassif tout à l'heure, que personne n'avait été à même d'effectuer le meurtre du père, voire le meurtre du roi, n'a pas empêché que ça a été énoncé comme la chose qui faisait qu'on était unis dans cette égalité abstraite. On était unis – jusqu'où ne le sommes-nous pas encore ? – par une espèce de destitution de chacun devant l'hypostase de Lacan, laissant derrière lui une place vide que personne ne devait prendre. Privation aux allures de castration pour les membres ordinaires, fausse castration et vraie frustration du côté des pères fondateurs.

Pas d'acte au grand jour, mais du passage à l'acte, sans doute, dont personne ne s'est bien remis, qui a manifestement engendré des effets pour ce qui est d'une hantise de la nomination, par exemple.

Jacques Nassif : Je souhaiterais que les personnes que nous avons invitées prennent la parole, je pense surtout à Jean Godart qui a bien connu cette période, et à mon ami Georges-Henri Melenotte, qui a eu la gentillesse répondre à mon invitation.

Marc Nacht : Ce « pas de liste », je n'en vois aucune idéalisation possible. Mon interprétation là-dessus est peut-être un peu obscène : le « pas de liste » est une réponse inversée, un démenti de « l'analyste s'autorise de lui-même » qu'on saupoudrait régulièrement de « et de quelques autres ». Lacan disparu : pas de liste. Et la réponse à cette assertion : l'analyste ne s'autorisait en fait plus de Lacan. Ce qui signifiait que la place centrale de Lacan comme unique nominateur et unique dénominateur restait prégnante. Il n'y a rien du meurtre du père là-dedans, il n'y a que le maintien d'un père mort, mais qui ne serait pas symbolique. Pas de liste, pas de nom.

T. Perlès : C'est le père imaginaire de la privation.

M. Jollivet : En écoutant l'histoire qu'a racontée Alain Didier-Weill, il m'est venu une autre histoire que j'ai apprise lors des réunions de préparation de ces journées. Je ne peux vous en garantir l'authenticité, mais il semble qu'en ce qui concerne la passe, et plus particulièrement la nomination, Rondepierre et Allouch se sont trouvés dans deux situations opposées. Pour l'un, je crois, Lacan avait dit oui, alors que le jury pensait non, et pour l'autre, c'était l'inverse. J'ai repensé à cela en écho de ce que disait Alain à propos de cette nomination qui ne valait que dans l'énonciation de Lacan. Si tel était bien le cas, il va de soi que ce n'était pas sans effets que Lacan dise oui ou qu'il dise non, compte tenu surtout de ce que l'on a entendu par la suite au sujet du jury, qui ne tenait pas tellement le coup par rapport aux énoncés de Lacan et finissait toujours par tomber d'accord avec lui.

En ce qui concerne ce qu'Alain disait sur la contradiction entre la pratique et la loi de la parole, je crois que ce n'est pas vrai au sens où on peut considérer que dans une association, la démocratie c'est une fiction, c'est un jeu, tout le monde sait que ce n'est pas pour de vrai. Ça a mis un cadre, mais tout le monde savait très bien que les décisions se prenaient aussi ailleurs : il y avait des jeux d'assemblée, des gens dont la parole portait plus que d'autres. Tout cela n'a jamais donc été qu'une fiction, un cadre, et je ne crois pas qu'on puisse en parler en termes d'attentat contre le symbolique. La difficulté à laquelle nous nous sommes confrontés avait trait à la nécessité que cette fiction démocratique puisse tenir comme fiction, en évitant de se transformer en une machine excluant tout jeu. Il fallait que la machine ne s'emballer pas et ne soit pas productrice d'une espèce d'imaginaire qui, pour le coup, aurait fait le lit d'idées persécutives, d'idées qu'il y a de la magouille, etc. Là-dessus, on ne peut pas dire que nous ayons pleinement réussi : nous avons eu notre lot de reproches les uns les autres d'être dans la magouille. Mais, au fond, je crois que cette fiction démocratique avait une grande importance dans le contexte politique où une génération, issue de Mai 68, était en quête d'autres formes de pouvoir. Pour notre génération, les enjeux de pouvoir se posaient de façon différente : on avait tous envie d'inventer une autre façon d'occuper la place du pouvoir, et la façon dont cette affaire s'est jouée aux CCAF nous a beaucoup séduits.

Maryse Defrance : J'étais bien innocente au moment de la création des Cartels et je crois que je le suis encore... Je fais partie de ces gens qui étaient dans les 407, de ceux qui

étaient dans les « n'importe qui ». Je me posais alors des questions telles que : « A quoi ça sert une institution ? », « Faut-il, ne faut-il pas y aller, y aller en surmontant sa peur... » Je n'avais pas encore commencé de pratique, j'étais seulement sur le divan. Arrivent la Dissolution, puis, un peu plus tard, la mort de Lacan, et l'innocente se retrouve prise dans les remous de ces deux événements, essentiellement à travers leurs effets sur la génération des élèves directs de Lacan et à travers leurs échos amplifiés sur le trajet Paris-province.

Mais trêve de confidences : si j'interviens en ce point du débat, c'est pour dire que, pour quelqu'un comme moi, cette époque-là n'était pas placée sous le signe de la mort. Et, de cela, il est peut-être important que quelqu'un qui était à une autre place que la vôtre puisse témoigner. C'est-à-dire que dans ce contexte de mort, de dissolution, de chaos, de « débâcle », comme on l'a dit, quelque chose était dit, soutenu, faisait l'objet de débats contradictoires de la part de gens qu'on ne connaissait pas forcément mais dont les noms apparaissaient dans cette abondante circulation de textes que je lisais sans tout comprendre, sans avoir le temps de tout lire, mais qui délivraient un message essentiel : il était possible d'avoir accès, il n'y avait pas de fermeture, pas de domaine réservé... Il y avait moyen de prendre place, là où on le pouvait, comme on le pouvait, au moment où l'on en était de son parcours.

En ce qui concerne le moment de fondation, de constitution des associations, il se trouve que j'ai relu tout récemment dans Tribune 1 des choses que je n'avais pas pu lire à l'époque, ou que je ne me souviens d'avoir lues, mais que pourtant je savais. Je connaissais notamment l'histoire des Cartels, ou plutôt les histoires des Cartels telles qu'elles sont rapportées dans Tribune 1 : les réunions constituantes, la constitution de listes, les tentatives de nominations et leur échec, etc. A travers tous ces débats, des gens innocents comme moi percevaient un message fondateur pour une possible association où il pourrait y avoir une interrogation vivante de la psychanalyse. Ce qui se transmettait, c'était donc moins le meurtre du père, les déchirements de la horde primitive, que l'hypothèse d'une autre version du mythe, faisant l'économie du meurtre irrémédiable entre frères. En tout cas pour ceux qui, comme moi, ne se comptaient pas parmi les « frères », l'idée de rentrer dans cette société n'était pas si incongrue. Comment ? C'était à explorer, et c'était cela qui était mis en chantier. Pour le « pas de liste », « pas de liste d'analystes », pour le « pas d'analyste premier inaugurant la liste des suivants », d'accord, cela aussi était dans Tribune 1. Pas d'analyste premier : ni Lacan, ni Freud, et il était dit que chacun aurait à se débrouiller et travailler avec ça. Il allait falloir inventer autre chose. A travers tout cela, quelque chose faisait don, transmission autour de la dénomination, au sens de Catherine Muller – je ne sais pas combien d'années il m'a fallu, mais je suis arrivée à une idée assez semblable à la sienne autour de cette question de la nomination. De cela et du reste, on aura certainement l'occasion de reparler, mais il m'a semblé indispensable d'apporter ce témoignage un peu vivant, pour ne pas laisser trop de place à cette idée d'une période uniquement mortifère.

R. Grimberg : Je suis un peu dans la position inverse, je n'étais pas du tout innocent quand je me suis engagé dans cette aventure et j'espère que je suis en train de le devenir de plus en plus, innocent – je ne sais pas encore sous quelle forme. Le problème avec cette histoire de « pas de liste », c'est que ça ne voulait pas dire du tout « pas d'analyste », évidemment, sinon l'objet même qui était en jeu aurait fatalement été manqué. Le « pas de liste » était lié à ce qu'Alain Didier-Weill a rappelé sous une autre forme, lorsqu'il a souligné la place éminente prise par Lacan dans la nomination analyste. La question se posait en quelque sorte négativement. Qui aurait pu dire : « Il y a de l'analyste » ? Aux temps

antérieurs, c'était Lacan, semble-t-il. Aux temps d'après-coup, c'était devenu une non-évidence. Personne ne pouvait se présenter comme celui qui dirait que...

Cette question comportait de multiples enjeux, dont deux me paraissent essentiels à rappeler. Le « pas de liste d'analystes » pouvait être pris au départ tout simplement comme une hypothèse, quelque chose qui permettait de proposer une règle de jeu, étant entendu que l'enjeu était : Est-ce qu'on allait dépasser cette règle ? A quoi elle allait ouvrir ? Ce à quoi elle a ouvert, quand même, c'est à quelque chose qui s'est présenté comme étant de l'ordre du conjuratoire. Surtout pas de liste d'analystes ! Comme chacun y va de son petit souvenir, je peux me permettre à mon tour d'en évoquer quelques-uns. Pour ce qui est d'André Rondepierre, il ne voyait pas à un moment donné – après six ans d'expérience, un peu avant qu'il nous quitte –, comment on allait pouvoir mettre en jeu une nomination. Il le voyait d'autant moins qu'à cette époque, l'idée qui circulait était celle de cooptation, c'est même là-dessus que Rondepierre et Dumézil après six ans de silence absolu de l'un par rapport à l'autre – je vous laisse deviner lequel ne parlait pas à l'autre –, ont envisagé de se reparler. Comment pouvait se traiter cette question des rapports d'analystes entre eux à partir du moment où, en dehors d'une magouille ou d'une amitié ou d'un jeu politique, on allait se tourner vers une cooptation plus ou moins amicale, ou avec un certain nombre d'intérêts en jeu. Ça n'a pas été très loin à l'époque, d'abord parce que Rondepierre est mort, tout simplement, et que la question a été relancée un peu plus tard avec les premières propositions de l'APUI. La règle du jeu s'est alors transformée. Au-delà de la portée conjuratoire du « pas de liste d'analystes », la question se posait de savoir si cette prescription relevait d'un impossible ou d'un interdit. Vous savez tous que le couplage de l'impossible et de l'interdit est l'expression même de la névrose, et convoque le mythe de la mort des frères – c'est la moindre des choses qu'entre frères on souhaite la mort de l'autre –, pour ne pas parler du mythe de la horde sauvage, de la horde primitive, etc. Or, c'est parce que ce couple impossible/interdit a été dégagé que l'expérience de la passe elle-même a été réinterrogée, au bout de six ans d'une expérience effective, et bien qu'il y ait eu auparavant des débats extrêmement pointus sur la nomination. À ce moment-là, il y a eu des tentatives de nomination, dans un contexte dont on ne peut pas dire qu'il versait dans l'idéologique ou dans les droits de l'homme, malgré des histoires de vote, des effets d'assemblée qu'on regrette tous – moi le premier, pour des tas de raison. On était dans la question de l'analyse en intension. André Rondepierre, qui à l'époque était coordonnant des enseignements et donc le coordonnant vers lequel s'orientaient les réflexions du jury de la passe – je le rappelle pour ceux qui ne le sauraient pas –, a recueilli des propositions de nomination AE – sous un autre terme mais ça revenait à ça. Il a alors pris sur lui de convoquer les différentes personnes qui se prononçaient pour une nomination et leur a demandé leurs raisons, comme le voulait sa fonction. Et il a fait échouer cette tentative-là, pour des raisons précises – dont Claude Comté s'était fait, je crois, le rapporteur à un moment donné –, en considérant et faisant valoir qu'il n'y avait aucune raison de nommer tel qui avait été nommé par le jury, car cela aurait accrédité une procédure dont la visée était de reconnaître des équivalents d'AE en tant que tels. Son argument était que les trois personnes qui, dans le jury, avaient dit oui, l'avaient fait pour des raisons tellement hétérogènes, tellement dissemblables que ça ne permettait pas d'avoir une doctrine unifiée, unifiante, ou quoi que ce soit de cet ordre. Cette récusation des nominations a créé de grands troubles parmi nos camarades, dont beaucoup ne sont pas là aujourd'hui – certains sont partis à ce moment-là, ou ont daté le moment de leur départ des Cartels constituants des effets qu'avait engendrés cette prise de position.

Ensuite, après qu'on se fut heurté à une impossibilité de fait, s'est fait jour cette idée très précise que je peux dire assez rapidement : cette nomination ne pouvait nommer que la passe. On nommait une passe, pas une personne. Catherine Muller a rappelé comment fonctionnait la passe du temps de l'École freudienne : il y avait une nomination A et, évidemment, la personne qui était désignée à l'occasion de la nomination de sa passe était elle-même nommée AE. C'est dans ce hiatus-là que fonctionnaient les Cartels et c'est ce hiatus-là qui n'a pas été franchi. Eût-il été franchi, on avait une mutation des Cartels constituants en une école, forcément.

L'autre point en jeu dans cette lancée des CCAF n'était pas que personne n'avait à prendre la place de Lacan, pour les meilleures raisons – on ne voit pas qui aurait pu le faire dans l'avant-coup. Ce qui était pensable, c'est que ça se passe dans une sorte d'après-coup, et cet après-coup était lié au vœu, au souhait et même aux prétentions de certains qui pensaient pouvoir obtenir une présentation – je pèse mon terme –, une présentation de la psychanalyse autre que celle de Freud et de Lacan. C'était l'ambition de Rondepierre, c'était sa prétention, et sur certains points il y arrivait, même si cela reste à l'appréciation de chacun. Il avait le sentiment d'avoir saisi quelque chose qui n'avait pas été dégagé par Lacan. Vous connaissez tous son texte sur la règle fondamentale. Avec le concept d'Einfall, il avait entrepris de restituer ou de rénover tout le champ freudien, y compris dans la doctrine du transfert. Il avait par exemple une théorie très personnalisée de la question de la phobie. Or c'est un point central dans l'élaboration freudienne et dans l'élaboration de Lacan. Ce travail était en cours, il n'a pas pu le mener à terme, puisqu'il est mort, en laissant quelques séminaires qui ne sont pas encore publiés mais qui le seront. Les CCAF ont eu alors affaire à quelque chose de très particulier : la disparition de leur inspirateur. Que se passe-t-il dans un groupe quand quelqu'un de cet ordre, quels que soient les effets de transfert positif, négatif, indifférencié, disparaît ? Vous avez forcément une structure qui non pas implose, mais qui a affaire à des effets de dissémination incalculables. J'honore tout à fait Jacques Nassif et tous ceux qui poursuivent l'expérience des Cartels, mais le fait est que, sans vouloir impliquer telle ou telle personne, il y a eu une implosion, une explosion dont certains ne sont pas restés indemnes, en raison des enjeux tellement énormes, tellement différenciés suscités par la position singulière d'André Rondepierre. Un des problèmes est là : est-ce qu'une institution peut survivre à la disparition, non pas de son fondateur, ce que n'était pas Rondepierre, mais d'un inspirateur essentiel de second plan. C'est quelque chose que n'ont pas connu d'autres groupes d'analystes, et il me semble qu'une des raisons de ces Assises, si j'ai bien compris ce que Nassif nous a envoyé comme message, c'est tout de même cette fameuse mise à plat qu'on devait faire au bout de six ans de fonctionnement et qu'on n'a pas pu faire. On n'a pas pu la faire loyalement, à cause d'une mort. Or ça change la donne d'une institution. Dans aucun des groupes post-lacaniens, il n'y a eu un phénomène de cet ordre. Pour ce qui est des vœux de mort, ils existent comme dans tout groupe, mais pour ce qui est de la gestion des deuils, nous ne sommes pas très experts.

É. Didier : Est-ce une question que tu te poses ?

R. Grimberg : Ha surtout pas ! Je ne dis pas ça du tout ! Pas du tout puisque j'ai fait partie de ceux, tu t'en souviens, qui ont fait le maximum pour que les choses se poursuivent sur ce plan. Je ne suis pas habité du tout par des choses de cet ordre. Je suis en train d'essayer de comprendre ce qui nous est arrivé après l'événement traumatisant qu'a été

l'enseignement de Lacan, parce que c'est un traumatisme, Lacan. Je ne sais pas si vous l'éprouvez comme moi, mais c'est un traumatisme puissant, auquel nous devons tous ici notre existence, d'une façon ou d'une autre. Après cela, il y a eu la Dissolution, autre traumatisme, et dans notre groupe, alors qu'on commençait à peine à essayer de poser un certain nombre de questions, on a eu une disparition fondamentale pour ce groupe-là. Ç'aurait été dans un autre groupe, ça aurait été quelqu'un d'autre. Devant cela nous sommes désarmés, fondamentalement, c'est ce que je pense.

Georges-Henri Melenotte : Je remercie J. Nassif de me donner la parole. Vous parlez d'une période que je ne connais pas et ce que vous en dites m'apprend beaucoup. Un point du débat m'a retenu, c'est la question du collectif. « Pas de liste, pas d'analystes ». Jacques Nassif a parlé tout à l'heure de la constitution des Cartels constituants en la dissociant de la signature de Freud et de celle de Lacan et en la référant à la signature d'un collectif. Pour ma part, je m'interroge sur la place particulière qu'a pu prendre le nom de Freud au sein de la communauté des analystes, au moment où il produisait son œuvre. Je pense par exemple qu'il est difficile d'aborder la question de l'idéal chez Freud sans prendre en compte la contribution de quelqu'un comme Adler qui est considéré quand même comme un repoussoir du groupe freudien. Freud aurait-il pu apporter de manière effective sa contribution sur la question de l'idéal s'il n'avait pas eu son débat avec Adler sur la volonté de puissance ? De même, Freud aurait-il produit ses Remarques préliminaires sur Schreber si Jung ne lui avait pas donné le texte de Schreber en 1906, et s'il n'avait pas eu, avec lui et d'autres, un débat sur Schreber ? Il semble bien qu'à un moment donné, dans la communauté analytique, surgissent un nom doté d'une fonction tout à fait particulière, qui est de boucler un collectif, et l'on peut dès lors se demander ce qui se passe quand ce nom ne fonctionne plus comme cela. C'est ce qui arrive lors des scissions, des ruptures, voire des dissolutions. Au moment donc où ce collectif se délite, au moment où se produit sa dissémination, nous devons nous interroger sur le fait que ce nom propre, en l'occurrence celui de Freud ou de Lacan, ne remplit plus cette fonction.

D'autre part il y a, dans le moment de la dissémination, du délitement de ce collectif, un retour aux problèmes fondamentaux de la psychanalyse, de sorte qu'on peut dire que ces moments sont des moments privilégiés. Par exemple, on peut se demander si, au moment où un groupe, une communauté, un collectif se défait, on ne revient pas toujours à trois questions essentielles. Première question, la question du symbole. Deuxième question, la question du transfert. Troisième question, la question de la fin de l'analyse. Si on prend par exemple le moment particulier où s'est produite, entre Freud et Jung, la rupture qui va aboutir à la production de deux champs, le champ jungien et le champ freudien, il est intéressant de voir quelles sont les questions posées, et les réponses apportées d'un côté comme de l'autre. Par exemple, l'enjeu central de la rupture entre Freud et Jung a été la question de la psychose et celle de la prise en charge analytique de la psychose. Nous y trouvons les trois questions, celles du symbole, du transfert et de la fin d'analyse.

Il semble, qu'après 1981, nous ayons tous été confrontés à la difficulté du repérage des effets produits par le non-fonctionnement du nom de Lacan. Ce nom n'opérant plus dans sa fonction de bouclage d'un collectif, un certain nombre de problèmes fondamentaux nous sont échus, qui avaient jusque-là été portés à bout de bras par Lacan, et par d'autres. L'intérêt de votre démarche tient à mon sens à votre tentative de recenser les questions qui se sont posées à cette époque, et je regrette à cet égard que Jacques Nassif n'ait pas été plus précis à

propos des incompatibilités dites « de rhétorique » qui sont apparues lors de la tentative de rédaction d'un texte de fondation. Il aurait été bien de savoir lesquelles ; cela nous aurait permis de voir quelles étaient les questions effectives afférentes à ces incompatibilités. D'autant plus que cela nous aurait permis de voir, à partir des questions qui ont pu être dégagées, les réponses aux questions qui ne pouvaient être en jeu qu'à ce moment-là, si ces questions restent actuelles ou si certaines d'entre elles sont tombées dans l'oubli, d'autres ayant trouvé ici ou là une réponse.

Jacques Nassif : Je vais juste te répondre sur ce dernier point. On s'est tous entendu pour jeter ces traces écrites à la corbeille et, bien sûr, le côté traumatisant de cet échec a fait que j'ai une très grosse amnésie. Je me souviens très bien du cadre matériel où ça se déroulait, des visages, mais je n'ai pratiquement aucun souvenir de la teneur des propos échangés. C'est toujours comme ça et c'est une des raisons de ce colloque : si quelqu'un s'en souvient, qu'il le dise !

Sean Wilder : Je voudrais d'abord remercier Robert Grimberg pour ce qu'il a dit. Il y a des analyses de situations que l'on a pas faites soi-même, mais quand on les entend, ça tombe juste. Quand Robert a parlé du traumatisme qu'a été la disparition d'André Rondepierre, je me suis souvenu d'une de nos réunions très houleuse, où dans un petit dialogue à part avec quelqu'un qui n'est pas resté aux Cartels, nous sommes curieusement tombés tout à fait d'accord sur l'analyse de l'impasse où se trouvaient les Cartels à ce moment-là – c'était au moment où Claude Dumézil est parti, avec d'autres. Nous nous sommes accordés avec ce collègue sur l'idée que ce qui faisait défaut aux Cartels, au moment où nous nous trouvions, c'était effectivement un enseignement. Cela nous ramène à la parole de Rondepierre rapportée par Thierry Perlès : « Avant de fonder, enseignez » et aux trois noms cités par Robert Grimberg tout à l'heure : Freud, Lacan, et Rondepierre. Même si on ne veut pas les mettre sur le même plan, il est vrai que pour les Cartels, et peut-être pour certains autres aussi, Rondepierre a eu cette fonction centralisatrice de proposer un enseignement qui nous guidait, qui orientait nos réflexions, qui faisait qu'on avait des idées interlocutrices.

Ceci me permet d'ajouter quelque chose à ce que j'ai dit auparavant à propos du congrès de Berlin sur les scissions dans la psychanalyse. Outre que les scissions ne se font pas en règle générale sur des idées, mais sur des personnes qui peuvent, elles, avoir des idées, des orientations théoriques, ces scissions s'avèrent en général plutôt fécondes, et il est avéré que les traumatismes qui séparent les groupes et les individus sont souvent tout à fait libérateurs pour les groupes issus de ces scissions et dissolutions. Je ne peux pas dire que la mort de Rondepierre ait été institutionnellement féconde, mais ce que j'ai vécu dans les premiers temps des Cartels était sinon une ambiance mortifère, tout au moins une ambiance anxiogène. J'ai été très mal à l'aise quand Rondepierre a disparu, ça m'a obligé à me repositionner par rapport à la psychanalyse en général.

Christian Oddoux : Je voulais juste dire un mot à propos de ce qui a été rappelé par Didier Weill et Catherine Muller tout à l'heure. Dans le Cartel dans lequel nous avons travaillé pour préparer ces Assises, une interprétation a été avancée concernant la dissolution de l'école freudienne : finalement, si Lacan avait dissout aussi seul qu'il disait l'être, l'École, c'était peut-être aussi pour enlever cette possibilité à ceux qu'il avait nommés à la place d'AE.

En ce sens, il n'est peut-être pas étonnant qu'un des résultats de cette soirée des noms biffés ait été qu'aucun des présents n'ait pu, au bout du compte, savoir en quoi que ce soit ce pour quoi il avait été candidat à la passe.

Je rejoins là ce que disait Nacht tout à l'heure, pour tenter de rectifier ce qu'il avançait concernant l'ambiance des journées de vote aux Cartels constituants. Il est certain qu'aux Cartels constituants nous avons connu un grand nombre de journées de vote, mais, plus que le vote, je crois que ce qui était important, c'était la notion de candidature, avec cette double précision que les candidatures à une fonction, à une place, étaient assorties de la formulation d'un certain projet, et qu'au bout de son mandat, celui qui avait été candidat devait présenter un rapport à l'assemblée. Or, il me semble que ce qui était attendu de ces actes de candidature – j'y reviendrai demain – c'était que pendant le temps de son mandat, le candidat puisse au moins savoir ce pourquoi il avait été candidat. Qui, ici, peut dire que lorsque il est candidat à un poste, il sait vraiment pourquoi ? Cela éclaire latéralement ce que disait Marc Nacht tout à l'heure. L'ambiance torride tenait plutôt à l'anticipation par les candidats de ce à quoi ils seraient confrontés si jamais, au terme de leur trajet, ils en savaient un peu plus long sur ce pourquoi ils étaient candidats.

Michel Guibal : Je voudrais intervenir d'une part parce que j'ai été invité et non pas, comme cela a été dit par erreur, parce que j'étais parmi les signataires cofondateurs – c'était mon épouse qui était cofondatrice – et d'autre part pour reprendre l'intervention de Robert Grimberg, que j'ai beaucoup appréciée. Un point me paraît très important à préciser : Rondepierre était porteur d'un enseignement qui n'a pas débuté à la fondation des Cartels constituants, mais à l'École freudienne, dans lequel il soulevait la question suivante : que se passe-t-il quand, dans les Quatre discours, on introduit, non pas l'hystérie mais la phobie ? Est-ce que ça a des conséquences ? Il n'était pas le seul à poursuivre cet enseignement – je me souviens très bien de quelques séances publiques, dans des colloques, où Solange Falladé posait les mêmes questions. On peut s'amuser de ces changements : passer de l'hystérie à la phobie, soit, et pourquoi pas à la psychose ? Et que deviennent Les Quatre discours, non seulement le discours analytique, mais le discours du maître et le discours universitaire ? Solange Falladé, André Rondepierre et quelques autres – tout comme le nom Lacan-Freud en entraîne quelques autres – avaient dégagé quelques conséquences de ces remaniements possibles des Quatre discours, qui étaient, par exemple, que venait à la place du discours du maître et du discours universitaire le discours fasciste et le discours pervers. Je dis cela parce que Robert Grimberg a parlé de la phobie, mais il n'a pas évoqué ce qu'André Rondepierre poursuivait, soit une interrogation extrêmement pointue sur ce qu'il y a de profondément pervers dès qu'on bouge quelque chose de l'hystérie à la phobie, en particulier – je le dis très brutalement –, dans toute institution, psychanalytique comprise. Pas seulement psychanalytique, mais psychanalytique comprise.

Je peux d'autant plus me permettre de rappeler cela que je n'ai pas baigné dans l'ambiance de l'époque, étant plutôt du côté de ceux qui avaient signé le référé. Je venais donc d'un ailleurs, et je me souviens qu'il était venu à l'idée d'un des auditeurs d'un groupe de trois personnes que nous avons formé alors, qu'un tel modèle ne serait pas mal pour constituer une institution. Plus précisément, l'institution se fonderait sur de tels groupes qui ne transmettraient pas directement les théories d'un seul mais, selon le modèle de la passe, deux passeurs transmettraient les élaborations de l'autre. Au moment où cette personne a eu cette idée – qui n'était pas du tout la nôtre au départ –, André Rondepierre est venu assister à ce

groupe et en discuter. À la sortie, j'étais opposé à cette idée de fonder une association sur ce modèle. J'ai eu une conversation, une de plus, avec André, sur cette question précisément. Il m'a dit « Je viens voir quelle perversion vous mettez en place »... On a eu une grande discussion au cours de laquelle je lui ai dit que, bien évidemment, ce n'était pas mon propos de mettre sur pieds une institution puisqu'elle ne pouvait, de ce fait-là, de ce passage-là, que devenir perverse. On était à peu près d'accord sur ceci que l'institution comme telle pose bien évidemment la question de la perversité, de la perversion, et que l'institution comme telle comporte un risque de pervertissement du discours analytique comme tel. A minima je voulais dire ça, je le dis parce que Robert Grimberg a dit:qu'est-ce que fait la mort d'un collègue ? Ça fait toujours quelque chose, surtout quand ce n'est pas la mort d'un sujet en tant que singularité, mais en tant que porteur d'un enseignement qui, me semble-t-il, est plus ou moins interrompu depuis.

Françoise Wilder : On a beaucoup insisté, à propos des débuts des Cartels, et particulièrement des deux assemblées d'octobre et de novembre 1982, sur les énoncés de type négatif : « Pas de liste, pas d'analystes ». Il a été relevé tout à l'heure que c'était un drôle d'énoncé, sans qu'il soit rappelé qu'il allait de pair avec un énoncé positif, qui était : « On sait qu'il y a de l'analyste », quelles qu'en aient été les formulations, diverses assurément. Autrement dit, l'énoncé « maintenant que Lacan est mort, on ne sait plus ce que c'est qu'un analyste ; qui peut dire qui est analyste ? », avait pour corollaire cet autre énoncé qui était : « Il y a de l'analyste ». Et c'est la mise en tension de ces deux énoncés, l'un négatif, l'autre positif, qui a, selon moi, donné son orientation au début du travail des Cartels, en justifiant, entre autres, que l'on reprenne la passe.

É. Didier : Je voulais reprendre ce que disait Michel Guibal à propos de la logique du questionnement de Rondepierre sur le totalitarisme, voire le fascisme. J'ai rapporté dans le groupe préparatoire de ces journées un petit fait divers. A un moment donné d'une discussion avec Claude Dumézil sur la question de la nomination – chacun y soutenait une position radicalement différente -, Dumézil en est arrivé à dire « Eh bien ce sera le règne de l'arbitraire ». Je trouve cela tout à fait intéressant. Il me semble que c'est un des fils qui parcourent les interrogations de cet après-midi. Ce qu'on n'arrive pas tout à fait à pointer, ce sont les effets de l'arbitraire, quand il se déchaîne. Au fond, la question même de l'association, de l'institution, n'est-elle pas de cacher comment l'arbitraire peut y régner, en habillant cet arbitraire par des protocoles, par une théorisation. Toute la question est donc dans la fonction du cache: il y a des associations qui vont cacher ça de façon moduler, à arbitrer le règne de l'arbitraire, et il y en a qui, quand on promet « eh bien ce sera le règne de l'arbitraire », promettent le pire. Le plus troublant, ce n'est pas que quelqu'un puisse dire ça, c'est qu'il puisse faire foule sur une proposition pareille. Ces questions seront probablement reprises demain, mais je voulais rajouter cela à ton introduction.

Jacques Nassif : Je crois que le moment est venu pour des témoignages sur ce qui s'est passé, lors de la fondation, concernant le pouvoir, la façon dont le pouvoir devait être assumé ou pas - et comment - dans la future association. Je me suis permis d'écrire dans la plaquette de ces journées qu'il y a eu évitement de la question du pouvoir, ne serait-ce que par le fait d'instaurer le deux à tous les niveaux. Quelqu'un aurait-il des idées à faire valoir ou des témoignages à apporter la-dessus? Ça me paraît tout à fait important. aussi en ce qui concerne

la question du transfert. Transfert et pouvoir, ça ne se recoupe pas nécessairement, mais il y a un pouvoir exercé à partir du transfert. Sur ce qui était mis à l'enseigne de notre association, à savoir que le transfert n'était pas au pouvoir, qu'on ne fondait pas la légitimité de l'association sur des noms propres, quelqu'un pourrait-il intervenir à présent?

Philippe Girard : Ce qui à mon avis est apparu - je ne parle pas seulement pour les Cartels constituants mais pour tout ce qui a suivi l'École freudienne -, c'est que, concernant le lieu du pouvoir, quiconque désormais ne pouvait en être que locataire. C'était tout à fait congruent avec la démocratie. Alors que, s'agissant de Lacan, on peut au contraire relever comme une bizarrerie de l'histoire qu'en plein système démocratique, il apparaissait en quelque sorte comme consubstantiel au lieu du pouvoir. Évidemment, quand cette place de pouvoir a été vacante, on peut comprendre tout de suite que personne n'ait voulu l'occuper en tant que locataire, c'est-à-dire sans une légitimité dernière. Et ça continue. Et il faudra s'y faire.

Patrick Salvain : Je voulais dire un mot à cause des bruits de couloir - c'est amusant, on a toujours d'autres versions dans les couloirs - sur une troisième version de cette affaire de noms biffés Trente personnes se sont réunies, dont des jeunes inclus dans les listes qu'ils ont raturées, donc eux-mêmes se sont entre eux biffés. En tout cas, dans la version parue dans Tribune 1, il est dit qu'à la sortie il y a eu quinze noms. Cette version est fautive. En effet, je me rappelle qu'à l'époque l'un de nos premiers coordonnants avait dit : « Oh, on a mis quinze pour que ça ne paraisse pas trop ridicule. Déjà, ils sont furieux. » Mais, tout à l'heure, Alain Didier-Weil a dit qu'il n'y avait qu'une seule personne, c'est également faux. Il y en a eu deux, un Belge et un Français, a précisé Jean-Pierre Winter. Vous voyez combien de fois il faut y revenir pour avoir simplement une version quant aux faits, pas même quant à l'interprétation! Cela n'est pas très important, sauf, je tiens à y insister, si ces événements sont replacés dans la suite des événements de la Dissolution. Tout le monde en sera d'accord. Encore faut-il préciser que les Cartels ont tenté de faire un écart par rapport à l'auto-légitimation qui a été fondatrice de la plupart des groupes, parce qu'ils ont pris acte du fait que les analystes formés par Lacan et reconnus avec Lacan ont été déçus par lui. C'est le point de départ de l'affaire, et c'est le point de la souffrance de toute une génération - j'en ai déjà parlé lors d'une assemblée des Cartels, ça me paraît tout à fait décisif. Par ailleurs. Les jeunes piaffaient pour trouver une solution ou une autre, d'où les formalités démocratiques qui ont été proposées. Mais il faut se resituer par rapport à la Dissolution, parce que le point paradoxal du début des Cartels constituants, c'est que cette fin de l'École freudienne et cette fin de l'entreprise lacanienne étaient prises en compte. Le champ lacanien est fermé dès l'instant de la fin de la mort de Lacan : c'était écrit dans Tribune 1, sous le nom de Rondepierre. Mais, en même temps, le projet était - sans Lacan et sans cette légitimité, sans se situer en position d'héritage - de remettre en jeu les divers éléments constituant l'École freudienne, les diverses tentatives institutionnelles qu'avait impulsées Lacan. Ce sont ces deux éléments-là qui ont fait l'originalité du projet initial des Cartels constituants. Je dis ça parce que, par exemple, « pas de liste d'analystes au départ », bien d'autres ont fait pareil - il n'y a qu'à penser à la Fédération des Ateliers, ça ne singularisait pas tant que ça les Cartels constituants, même si la prise au mot de ce terme voté a suscité beaucoup de passion dans la suite de l'histoire. Mais c'est parce qu'il y avait ces deux éléments ensemble - à la fois une reconnaissance des effets de la Dissolution et une sorte de négation de la Dissolution - qu'on est restés dans ce paradoxe tout au long de la vie des Cartels constituants, et peut-être jusqu'à aujourd'hui. Voilà une idée que

je lance.

X : Pourquoi est-ce paradoxal?

Patrick Salvain : A cause de la suite. Ça n'apparaissait pas comme tel au départ, mais la suite a montré, me semble-t-il, que certains étaient toujours tentés de reconstruire l'association sur le modèle de l'École freudienne, et cela nous a beaucoup embarrassés pour inventer. Lorsqu'un écart un peu plus grand était introduit par rapport à ce modèle, c'était mis en échec ou cela suscitait une réaction de refus.

Christian Oddoux : Il faudrait un peu préciser, on peut pas lancer ça comme ça. En tout cas, moi, je ne peux pas, c'est pour ça que je te relance la balle. J'ai regardé ça de près. Si tu as des exemples à avancer sur ce point-là, je ne les connais pas.

Patrick Salvain : Par exemple la fonction des Cartels. L'innovation, c'était de donner un rôle institutionnel aux Cartels, et puis on a renoncé, en revenant à une formation plus classique. La tentative d'invention est tombée, sans qu'autre chose apparaisse.

Jean-Pierre Winter : Juste un mot à Patrick. C'est vrai qu'il est difficile de reconstituer l'histoire, d'autant qu'il n'y a aucune archive et qu'on s'est employés à oublier. Mais je ne vois pas qu'on puisse mettre sur le même plan le fait d'écrire dans le premier numéro de la revue des Cartels d'une certaine manière un numéro fondateur - qu'il restait quinze noms, en sachant que c'est un mensonge, et de dire aujourd'hui qu'il n'en restait qu'un, de bonne foi, parce qu'on se souvient de ce un-là à cause de la signification drôle et presque symbolique. Admettons qu'il y en avait deux, pour rétablir un défaut de mémoire, ou un lapsus, on est encore loin d'un mensonge délibéré dans un premier numéro de revue qui commence à retracer l'histoire. C'est très différent, et quand je parlais tout à l'heure de ce qu'il y a de mortifère, je pensais à des choses comme celles-là, à des délits en acte dans l'histoire. Que des gens comme Maryse Defrance, qui n'était pas au courant de tout ce qui s'était passé, n'aient pas eu cette impression puisqu'elle ne savait pas, elle pouvait sentir ça comme très vivant, je veux bien -, mais pour ceux qui savaient ce qui se passait. c'était évidemment totalement insupportable, d'autant qu'il y avait une espèce de consensus de silence qui empêchait qu'on puisse en faire état.

Par ailleurs, toutes ces formules négatives, cette liste des dénégations - des dénis, parce que je ne sais même pas si ce sont des dénégations -, Françoise Wilder nous dit qu'elles avaient leur pendant dans une formule positive. Il faudrait explorer si c'est un pendant, Françoise, car c'est une drôle d'affaire! Le « pas de liste d'analyste », dont je continue à penser, personne ne m'ayant convaincu du contraire, que c'était une métonymie de « pas d'analyste » - ça ne disait pas ça, mais je l'entends comme ça - n'a pas son répondant ou son équivalent positif dans « il y a de l'analyste ». Où? Où y a-t-il de l'analyste? Du simple point de vue de la pensée, quelque chose est intenable dans un truc comme ça.

En plus - je dis cela dans la lancée de ce qu'a avancé Philippe Girard -, on peut ajouter à cette longue série de dénis le déni du pouvoir: pas de pouvoir. Je ne sais même pas si ces formules sont des formules négatives - il leur manque le ne explétif, hein? - mais ce que je sais, c'est que tout se construisait sur le modèle du pas de. C'est vrai que dans la plupart des autres associations, il n'y avait, de fait, pas de liste d'analystes. On était aux prises avec le fait qu'on

était tous morts symboliquement, comme analystes, avec la mort de Lacan. Qu'on constate cela, qu'on en souffre et qu'on essaye de faire avec, c'est une chose, mais qu'on l'érige en théorie du lien social entre analystes dans une institution, c'en est une autre. C'est cela qui me préoccupe: quest-ce qu'une théorie si elle sert uniquement à justifier ce type de propositions tellement peu ragoûtantes que, justement, on ne peut même pas en écrire la vérité matérielle. Il faut croire que les gens qui ont participé à ça en étaient d'accord, puisqu'ils ne pouvaient pas l'écrire. Et ce qu'ils ne pouvaient pas écrire revenait sous une forme qui se voulait théorique. Par là se trouve interrogée la fonction de la théorie institutionnelle - je ne parle pas spécialement de la théorie analytique la théorie que les analystes se font de leur construction institutionnelle.

Nous avons aujourd'hui une occasion rêvée de pouvoir en discuter, à condition de bien mettre en avant, en évidence, les distorsions de la réalité matérielle auxquelles on a eu affaire.

Jacques Nassif : Je suis tout à fait sensible à la colère que tu éprouves, et à ta dénonciation de ce que tu appelles très fortement des dénis. Je ne serais pas allé jusque là, mais c'est sûr qu'il y avait de la dénégation aux Cartels constituants. J'en prends acte, c'est évident. Cela dit, il est facile de te répondre que nous avons honnêtement tenté de dire qu'il y avait une fonction analyste dans la cure, laquelle n'était pas à transposer telle quelle dans l'association. C'était déjà quelque chose. Dans l'association que nous formions, nous ne nous transportions pas comme analystes en dehors de nos cabinets. Nous nous retrouvions logés à l'enseigne de l'association, de l'institution démocratique où il fallait tenter de parler d'analyse, mais nous ne pouvions pas le faire de la même place que nous occupions lorsque nous étions effectivement en fonction d'analystes avec des analysants. Ça obligeait en tous les cas nos aînés, qui étaient parfois nos analysants... - ils l'étaient dans cette association; à force de ne pas jouer aux analystes, ils se sont tous pris pour des analysants, au même titre que Lacan qui se disait constamment analysant lorsqu'il faisait son séminaire -, ça contraignait tout le monde à faire extrêmement attention aux passages à l'acte que provoque le fait de se transporter comme analyste en dehors de la cure. C'est écrit dans un de nos textes introductifs : le transfert sans analyste provoque du passage à l'acte. Et d'une certaine façon, c'est pour régler entre nous les passages à l'acte qu'impliquait ce transfert sans analyste dans l'association que nous avons mis en place tous ces dispositifs.

Y avons-nous réussi? C'est toute la question que nous posons aujourd'hui, très honnêtement je l'espère, devant vous, il y a toujours un petit zeste de malhonnêteté à se prétendre honnête, mais je crois quand même qu'il ne faut pas aller jusqu'à parler de déni parce que, du coup, ça porte à conséquence, ça instaure la perversion un peu partout. Je ne pense pas, jusqu'à plus ample informé, que tu aies voulu aller jusque là.

J.-P. Winter : Je ne prend pas le déni pour de la malhonnêteté - le déni est une des voies d'accès pour que quelque chose se dise. Mais au moins reconnaissons qu'il a eu lieu. Je ne sais pas qui a été le scripteur, mais qu'il se soit trouvé une personne pour écrire qu'à la fin de cette expérience il restait une liste de quinze analystes, en sachant manifestement que ce n'était pas vrai, si on est dans un registre moral, on dira que c'est de la malhonnêteté, dans un autre registre on dira ça autrement, mais c'est une distorsion, à tout le moins. Le jugement qu'on portera là-dessus, c'est une autre affaire. Cette distorsion-là est lourde de conséquences, en tout cas, je la prends comme ça.

Serge Vallon : On parle d'énoncés. Par exemple « pas de liste d'analyste ». etc. auxquels on applique le même traitement que dans une cure, en les situant dans le rapport à l'énonciation ou à l'énonciateur de l'énoncé. Il faut faire attention, parce qu'appliquer une grille notre grille structurale : déni, dénégation, désaveu ou encore conjuration comme on l'a entendu tout à l'heure - en dehors de la situation de la cure, n'est-ce pas extrapoler? Un énoncé comme « il n'y a pas de liste d'analystes » peut fonctionner comme une fiction institutionnelle, parce qu'il n'est pas tout à fait prouvé que la fonction politique d'un énoncé puisse s'interpréter de la même façon qu'un énoncé dans une cure, dans le rapport à la parole d'un sujet. C'est un aspect du débat. Je le souligne pour éviter que nos discussions soit biaisées. Ce qui n'enlève bien sûr rien à la remarque que tu as faite sur la signature de ce texte.

C. Oddoux : Nous sommes, je crois, la seule association qui ait eu un congrès qui se soit intitulé De l'Analyste.

J.-J. Moscovitz: Dans ce débat où on essaye, au fond, de reconstituer l'histoire à partir de signifiants, se met en place une généalogie signifiante qui dessine petit à petit le contour des faits. A partir de cette histoire de liste, bien sûr... Mais je voudrais rappeler ce que disait Michèle Montrelay au moment de la Dissolution. Elle avait évoqué le fait que les institutions, c'est très masculin, en avançant, avec tous les jeux de mots que ça comporte, qu'il y avait du cément masculin dans les institutions. C'est vrai que ce que l'on dit, c'est très masculin et que l'enjeu du féminin dans les institutions semble totalement passer à l'as. C'est peut-être aux femmes de le dire, ou à ceux qui veulent en parler, mais il me semble que la question même du rapport au pouvoir est très prise dans l'ordre du vocabulaire masculin. Du coup, ça escamote toute une dimension du signifiant et du symbole, et on est là en train de se prouver des choses, sans arrêt. Pensons à ce que Freud explique dans Moïse. Quand les hommes se sont tous décanillés dans le combat, les femmes peuvent prendre le relais un certain temps pour le repasser à un autre chef ou à des chefs, ou à une suite masculine possible. Je me demande si après la Dissolution il ne s'est pas produit quelque chose de cet ordre, qui nous fait aujourd'hui parler de phobie, dans la mesure où la dimension de l'être humain ne peut pas être escamotée aussi longtemps, en particulier dans les propos que nous tenons. C'est là où je passe volontiers la parole à une femme, puisque c'est le cas.

M. Defrance : Je vous en remercie, bien que cette attribution d'identité ne soit pas sans problèmes. Je vous remercie d'autant plus que je me faisais la remarque que, justement, les deux ou trois femmes qui avaient pris la parole avaient tenu des propos non négatifs, et que ça avait suscité un retour du négatif, aussi sec!

Je voudrais reprendre quelque chose avec Jean-Pierre Winter - je le remercie d'avoir retenu mon nom, c'est bien, ça me fait plaisir, d'autant plus que c'est quand même le nom d'un homme - pour vous dire que je ne suis pas du tout d'accord avec votre façon de dire : « Puisque vous ne saviez rien, ou puisque vous ne pouviez pas savoir ce qui revient au même, vous ne pouvez dire que des conneries. ».

Jean-Pierre Winter : Je n'ai pas dit ça, j'ai dit : « Vous ne pouviez pas éprouver. »

M. Defrance : Je vais vous dire pourquoi je ne suis pas d'accord. L'accent a été bien mis sur la différence entre l'histoire et l'anamnèse. Il me semble que partir à la recherche de ce

qui était - ce qui peut susciter des mouvements un peu passionnés, de la colère - nous place sous la contrainte de rétablir la vérité de l'histoire. Or, il me semble que ce qui peut fonder le travail de l'association dans ces assises, c'est l'anamnèse. Et celle-ci ne sera pas la même selon la place que l'on occupe dans la série des générations, et par rapport au secret. Quelqu'un a dit tout à l'heure que nous tenions notre existence de Lacan. Moi, pas. Je la tiens de ce qui a pris, comme ça - je ne saurais jamais pourquoi ni comment - la tête de mes parents, un jour ou un soir, je ne sais pas, et qui fait que je suis née. C'est de là que je tiens mon existence, pas de Lacan. Je dois beaucoup de choses à Lacan, et à beaucoup d'autres aussi, mais il ne faudrait pas toujours mélanger différents ordres. On n'a pas la même histoire, il y a des secrets. On se fonde aussi sur ces secrets. Dans les familles, il y a des secrets, des naissances, des histoires d'alcôve, de haine et de meurtre... et toujours des cadavres dans les placards. C'est important d'essayer de faire retour sur ces secrets - c'est ce qu'on fait dans une analyse. Mais arrive un moment où il faut accepter qu'on ne saura pas tout, et accepter qu'on n'ait pas tous la même histoire dans la même famille. C'est pour ça que je vous dis que je ne suis pas d'accord avec la façon dont vous m'avez interpellée tout à l'heure. Voilà.

Laurent Le Vaguerèse : Je m'inscris tout à fait dans ce débat. L'impossibilité de soutenir ce qui s'est produit, ce qui s'est révélé, conduit à une dissimulation qui engendre la honte. Rien de bien nouveau évidemment. Ce qui est plus ennuyeux, c'est que ce fonctionnement est justifié au sein même des associations psychanalytiques. Il y a les « quelques-uns » qui savent et qui s'entendent pour que le plus grand nombre soit tenu à l'écart. On peut prendre sur cette question deux positions radicalement opposées: ou bien on dit ((c'est comme ça, ça doit être comme ça et c'est très bien comme ça et n'en bougeons pas »), ou bien on pense que ça nous conduit à des choses catastrophiques. C'est ma position.

Michel Jollivet parlait tout à l'heure de ce qu'avait été le rapport de sa génération avec mai 68 et du désir de cette génération de ne pas voir se répéter les formes de pouvoir qui avaient cours au temps de l'École freudienne. J'ai été un de ceux qui se sont référés à ce qu'ils avaient appris au cours des événements de 68 et qui ont pas mal fréquenté l'École freudienne et ses suites.

Ce qui m'a paru le plus intéressant cet après-midi, ça a été que chacun raconte un petit bout de son histoire, et je peux dire que l'expérience que j'ai eue de la fin de l'École freudienne, c'est quelque chose qui m'a conduit à un profond écœurement. Je ne parle pas de la Dissolution, mais des années qui ont précédé. Ce que j'ai ressenti alors m'a amené à rester éloigné pendant longtemps de tout ce qui s'est fait ensuite, groupes, fondations, etc. parce qu'en effet, quelque chose était masqué. Un certain nombre de gens venus après mai 68 à l'École freudienne ont été amenés, pour intégrer l'École freudienne, à sacrifier un certain nombre d'acquis. Les bénéfices qu'ils escomptaient recevoir de leur participation aux modalités de fonctionnement et de reconnaissance au sein de l'École ayant disparu du fait de l'acte de Dissolution posé par Jacques Lacan, il y a eu un flottement. On a voulu masquer ce à quoi on avait renoncé, on a voulu masquer ce qui avait rendu la fin de l'École freudienne insupportable. On a voulu faire comme si l'École freudienne était quelque chose de formidable et comme si, au fond, on y était vraiment très bien. Au point qu'il fallait la reproduire! J'entends ça tout le temps! L'École freudienne, c'était formidable, etc. Moi, je n'ai pas ce souvenir-là, donc je n'ai pas du tout envie de refaire l'École freudienne, parce que je me souviens à quelles impasses, à quels sentiments de malaise, à quelles destructions a conduit la fin de l'École freudienne. Là-dessus, on est encore loin d'avoir fait le tour de la question.

M. Jollivet : La contestation de Jean-Pierre à propos de la transformation de la vérité dans Tribune I me donne l'occasion de parler de ce qu'a été pour moi l'inscription aux Cartels constituants. Lorsqu'Alain Didier-Weill a raconté l'histoire des « noms biffés », il n'a pas eu envie de révéler qui était la personne dont le nom n'avait pas été raturé. Il a dit un Belge... Puis, dans un souci de dire les choses sans toutefois trop en dire, il a reconnu qu'en fait il y en avait deux. Sans prononcer le nom de Tostain... C'est vrai qu'il est difficile de dire comment les choses se sont passées. Pourquoi? Je ne sais pas pourquoi Alain ne s'est pas senti de dire le nom de Tostain.

Pour ma part, bien que sachant à l'époque, aux Cartels constituants, qu'il y avait des gens qui ne se tenaient pas bien - comme partout -, j'avais idée que les Cartels constituants étaient le seul endroit où il y avait des structures, des procédures qui permettraient qu'il y ait des régulations, ce qui ne m'apparaissait pas être possible dans les autres associations, et ne l'avait surtout pas été à l'École freudienne, où l'on avait eu affaire à toutes les magouilles. Pour moi entrer aux Cartels constituants venait de l'idée que là, peut-être, des structures existaient telles que quand quelqu'un allait déraper. ça pourrait se parler, s'entendre comme symptôme. C'est à cela que répondait la «fiction de l'origine». supposée faire en sorte que ceux qui avaient le pouvoir ne l'aient pas trop - on sait bien que Rondepierre l'avait plus que d'autres. qu'un certain nombre de gens avaient le pouvoir et qu'éventuellement, si l'un ou l'autre se sentait abîmé par ce que ces gens auraient pu faire, cela puisse se travailler comme question institutionnelle.

Cela a d'ailleurs été le cas, et je crois que l'évolution de la réponse à la passe résulte en partie d'un travail autour des effets qu'entraînait le fait de dire oui ou non, et autour de la place à laquelle cela mettait les gens. La question du rapporteur est venue ensuite. De même, les cartels d'admission ont travaillé la question du rapport au pouvoir de celui qui venait demander son admission. Cette fiction n'a bien sûr pas été tenue comme fiction tout le temps; à certains moments, les gens ont cru que c'était pour de vrai, tout ça: c'est ça la complexité des Cartels constituants. Une carte a été jouée - pas de transparence comme tu disais, je ne crois pas que c'était ça - mais celle faisant que tout écart avec la fiction proposée pourrait être travaillé, analysé, et permettrait de changer la fiction. C'était ça l'idée de la remise à plat, qui ne s'est pas faite non plus, montrant la limite du cadre que s'étaient donné les Cartels.

Je persiste à croire aujourd'hui que c'était une invention intéressante, et si nous avons eu notre lot de salopards, maniant la dénégation ou le démenti, on a tout de même pu faire le pari, à la fondation des Cartels constituants, que les gens n'étaient pas trop salopards, et qu'en tout cas on ne les laisserait pas faire. L'idée de ces Assises c'était aussi de voir si on avait tenu ou pas sur ce point. Sur certains points, je crois qu'on a tenu, sur d'autres on n'a pas tenu. Est-ce que les gens qui n'ont pas fondé les Cartels constituants mais qui étaient dans le désir de fondation initial ont mieux tenu ces enjeux-là? Ont-ils mieux tenu une réinvention de la façon d'exercer le pouvoir? C'était une des questions que je voulais poser aux gens que nous avons invités. Comment la Convention se débrouille de ça? Comment le CFRP s'en débrouille? Comment le Coût freudien ne s'en débrouille pas? Comment Psychanalyse actuelle se débrouille de ça? On voit bien qu'il y a différentes façons de s'en débrouiller : les gens essaient d'inventer.

R. Grimberg : Les discussions s'engagent sur une fausse piste. Tout d'abord, le « pas de liste d'analystes » ne récusait pas qu'il y ait de l'analyste. La question était de savoir

comment le trouver. Il est possible que ce soit hors de toute possibilité de conceptualisation, ou même de pensée. Mais cette fiction n'a de sens que si l'on restitue la phrase intégralement: « Pas de liste d'analystes au départ de l'association. » Ce qui veut dire qu'il était attendu de cette fiction qu'elle engendre un certain travail débouchant éventuellement sur une autre fiction, celle de la nomination, par exemple. Il me paraît très important de rappeler cela. « Pas de liste d'analystes au départ, ça veut dire que ça fonctionne suivant une proposition hypothétique: s'il n'y a pas de liste d'analystes au départ, alors,.. Et d'ailleurs c'était une des formules de Rondepierre, qui l'a soutenue en tant que telle, en montrant qu'elle pouvait être fructueuse, pour peu qu'on la pousse jusqu'au point où on pouvait encore écrire cette fiction, ou faire en sorte qu'elle cesse de s'écrire, en se demandant à quel prix.

L'autre point est plutôt anecdotique. Quand j'ai dit que nous tirions notre existence de Lacan, je ne voulais nullement nier mon papa ni ma maman.

Je voulais dire que, dans le champ de l'analyse, c'est ce qui nous réunit ici.: c'est parce que l'existence de Lacan a rendu possible quelque chose qui venait de Freud, que nous sommes encore là à parler de la psychanalyse. S'il n'y avait pas eu l'événement Lacan, je suis pour ma part tout à fait assuré que la psychanalyse ne tiendrait pas. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne tienne que de Lacan ou que de Freud. Elle est évidemment à faire tenir par nous-mêmes.

Pour dire un mot à Moscovitz, je ne partage pas tout à fait tes positions sur le masculin-féminin. Tu les présentes un peu rudimentairement, rapidement. Si je sacrifiais à l'analogie, pour ne pas dire la métaphore, je dirais des Cartels constituants qu'ils sont une institution féminine, une institution vulvaire, si tu veux mon point de vue là-dessus.

J.-J. Moscovitz : Je reviens au « pas de liste ». Les gens de la liste, ceux qui ont biffé les noms, n'étaient pas désignés par la communauté pour désigner les analystes. C'est entre eux qu'ils se sont chargés de cela, avec tout le contexte qui leur appartient. Je n'y étais pas. Je sais que j'ai été biffé. Ça m'est complètement égal, aujourd'hui comme ça l'était au moment où ça s'est produit. La question de ce pas de liste - non pas le « pas de liste pour fonder l'association », mais l'expérience des 22, des 30, des 32, etc. - me paraît être un artefact dans le contexte d'aujourd'hui. Cela montre l'état des choses à ce moment-là : les gens n'étaient évidemment pas capables de décider quelque chose, car ils n'étaient pas désignés par la communauté pour décider de quoi que ce soit. C'est là le mensonge. Je ne pense pas qu'il faille attacher trop d'importance à cette histoire-là, sinon qu'elle baignait dans un tel contexte de mensonge. Cela reste plus important que la réalité même d'avoir biffé à tire-larigot...

Philippe Girard : C'est vrai que le modèle démocratique est apparu comme un horizon presque indépassable à toutes les associations... La démocratie, c'est la bonne forme par excellence. Or, j'ai l'impression que, pour une part, vous tournez autour de cela. Parce qu'au début il y avait une sorte de tonalité, dont on se recommandait aux Cartels constituants, une tonalité démocratique. Je sais qu'il faut être extrêmement prudent lorsqu'on passe la « ligne », politiquement d'abord, et peut-être même dans les discussions analytiques, mais je crois que nous sommes tous dans la crainte de mettre en question cette bonne forme, et la pertinence de ce modèle pour l'institution psychanalytique.

Jacques Nassif : Moi je pense qu'on l'interroge tout à fait. Excuse-moi, c'est juste pour faire remarquer au passage que dans toutes les associations analytiques, quand une minorité ne joue pas son rôle de minorité, elle s'en va. C'est ce qui s'est passé par deux fois aux

Cartels constituants. Une première fois, la minorité de ce qui devait être le groupe à partir duquel l'École lacanienne s'est fondée est partie, alors qu'ils auraient pu rester et constituer une opposition, si on était dans le modèle démocratique. Même chose en ce qui concerne la dernière assemblée générale qui s'est tenue ici. Lorsque le groupe formé par Robert Lévy et Dumézil - le « groupe des vingt », en fait ils étaient moins de vingt - a été mis en minorité, ils ne sont pas revenus le jour suivant. Donc, ne serait-ce que sur ce plan-là, le fait démocratique n'est pas respecté. Il n'y a pas de consensus possible sur le cadre, puisque lorsque une minorité se fait jour, elle ne joue pas un rôle d'opposition au sein du groupe : elle s'en va. C'est là-dessus que je m'interroge. Comment se fait-il, comme je l'ai écrit dans le programme de ces journées, que la minorité ne joue jamais un rôle de minorité, d'opposition, dont on sait l'importance dans une démocratie.

Sean Wilder : Nous avons eu également recours au tirage au sort, mode de fonctionnement lui aussi interrogeable. Il me semble que la démocratie, telle qu'on en parle ici, n'a aucune valeur en soi. En tout cas - je m'exprime en mon nom - il ne s'agit pas de l'introniser. De toutes les façons, le mot est tellement flou... On sait qu'il a été servi à toutes les sauces et interprété de toutes les façons imaginables. Mais je crois qu'il est tout à fait fondamental, dans une association d'analystes - cela n'a peut-être pas été recherché en ces termes mais a certainement constitué un pôle de recherche -, de serrer au plus près le fait que la fonction de l'analyste, dans sa pratique, est de tout faire pour que le sujet inconscient puisse s'exprimer ou se manifester. Cette prise de position qui, vous le voyez, est d'ordre éthique, est incompatible avec toute prise de position autoritaire par rapport à l'analysant. Mettre un analysant en demeure de défendre les valeurs que l'analyste veut le voir défendre est antinomique avec l'invitation faite au sujet de l'inconscient à venir au jour et à s'exprimer dans la liberté que nous lui souhaitons. A quoi sert un cabinet d'analyste si ce n'est, du moins en partie, pour qu'il y ait un moment d'arrêt des pressions sociales sur le sujet, ou que ces pressions puissent se ressentir, dans la liberté de toute sanction?

Or, pour autant que nous voulions dans nos associations mettre en jeu quelque chose de cet ordre-là entre nous, c'est une composante de la démocratie idéale qui rentre en jeu, exigeant qu'on ne soit pas tout le temps en train de jouer une politique du pouvoir, de faire de la Reapolitik les uns avec les autres, ce qui ne peut amener qu'à des ambiances de suspicion, de méfiance, de haine mutuelle. Il me semble quand même, dans mon expérience des Cartels constituants, qu'un de nos pôles de recherche a été de chercher constamment le biais par lequel on pouvait rendre plus franche la communication entre nous. Ça n'a pas toujours marché, et très honnêtement je pense que c'est par petites touches que l'on y arrive, et, qui plus est, que l'on y arrive individuellement plutôt qu'en groupe. De nombreux processus individuels entrent en jeu. Reste que si je ne me trompe pas sur la question de l'éthique de l'analyse, on ne peut pas avoir des institutions qui bafouent cette éthique éhontément, cyniquement, tout en prétendant préserver une communication authentique entre les analystes. Je pense que cela converge avec ce que Laurent Le Vaguerèse a proposé tout à l'heure, et c'est très certainement quelque chose qui, pour moi, émerge de plus en plus clairement avec le passage du temps et la réflexion sur les relations avec les collègues.

J.-P. Winter : Rapidement à Philippe Girard, Je ne toucherai pas à la démocratie. Je n'y toucherai pas, parce que je pense qu'elle est congruente avec la représentation que nous nous formons de l'appareil psychique. et que toucher à l'une, c'est toucher à l'autre, et c'est

donc grave. C'est une affaire qui ne peut pas se faire à la légère.

Je voudrais ensuite répondre à ce que disait Robert Grimberg tout à l'heure sur le « pas de liste », qu'il a complété par « pas de liste d'analystes au départ ». Tu as dit : « C'est une fiction et Rondepierre aurait pu la soutenir ». Je crois qu'il y a un malentendu. Ce n'est pas l'histoire du secret qui m'intéresse tant que ça, ce qui m'arrête, et que je trouve grave, c'est qu'il aurait pu soutenir une telle fiction. Parce que - comme le disait Anna Arrendt à propos des intellectuels qui en politique sont les gens les moins fiables -, avec l'appareil théorique de la psychanalyse, on peut soutenir n'importe quoi, n'importe quand. La question que je veux poser est donc celle-ci: pourquoi tout à coup Rondepierre - on parle de lui mais il n'était pas seul dans l'affaire, tous ceux qui étaient là le soutenaient - s'est mis à soutenir ce truc complètement parachuté par rapport à tout ce que nous avons vécu jusque-là, et notamment par rapport à l'expérience dont on sortait. Qu'est-ce qui, tout d'un coup, rendait possible à la fois de poser une telle affirmation, dénégative ou pas, peu importe, et de la soutenir avec les meilleures raisons du monde?

Autrement dit, la question est de savoir ce que nous théorisons, et quelle est la fonction de cette théorie. Est-ce qu'elle contribue à faire passer n'importe quoi dans l'exacte mesure où ce n'importe quoi peut être théorisé après coup?

Laissant de côté Rondepierre, je vais te donner un autre exemple qui va éclairer ce que je m'efforce de transmettre. D'autres groupes - l'Association freudienne, par exemple, pour ne pas la nommer - dont on ne peut pas dire qu'ils aient pris le système démocratique pour modèle, ont eux aussi posé le « pas de liste au départ », mais ont simultanément posé qu'il y avait un maître. Ils se sont rassemblés autour d'un maître. Cela n'allait pas de soi, qu'il y ait un maître au départ, et j'ai été de ceux qui, au départ de cette affaire qui ne s'appelait pas encore Association freudienne, ont contesté cette orientation. J'ai alors reçu une lettre du cher Charles me disant : « Mon cher Jean-Pierre, vous n'ignorez pas qu'à forclure l'autorité, elle revient à l'envers ». Voilà un bon exemple d'usage de la théorie analytique pour légitimer une prise d'autorité, en fixant une impossibilité de la contester sous la menace de devenir psychotique ou halluciné. Je ne doute pas, si je lui mettais cette lettre sous le nez, qu'il puisse soutenir cette théorie ad hoc. C'est cela que j'interroge. Qu'est-ce qu'on soutient? Le simple fait de soutenir n'implique pas que quelque chose soit soutenu.

R. Grimberg : Je ne prétends pas restituer les positions de Rondepierre, c'est-à-dire ce qui habitait sa pensée. Quand j'ai dit qu'il soutenait quelque chose, c'est que ce « pas de liste au départ » prenait la forme d'une hypothèse - si il n'y a pas de liste d'analystes au départ, alors... C'est dire que son idée était de se donner les moyens d'interroger quelque chose qui allait de soi depuis la Proposition d'Octobre, à savoir un système de double nomination avec la répartition dans le graphe comme le rappelait DidierWeill, etc. Rondepierre a voulu qu'on remette ça en question. Non pas pour le plaisir, mais pour voir ce que donnerait la suspension du « pas de liste » en tant qu'axiome, et pas n'importe où, dans un jury de passe, puisque c'était là que devait, entre autres, se construire la question. Cela est congruent avec le pari, que nous avons été un certain nombre à soutenir, qu'il n'y avait pas de charte au départ, pas de texte fondateur au départ, mais un organigramme de fond, purement et simplement, enfin, avec un ensemble de thèses qui étaient derrière ou devant. Devant, parce que Rondepierre, qui, comme l'a rappelé Guibal, non seulement enseignait depuis des années à l'École freudienne mais avait un enseignement aux Horticulteurs. orientait toute sa réflexion dans le sens d'une mise à l'épreuve de ce qu'il avançait dans ses différents enseignements. Sur la phobie, bien sûr,

mais pas seulement. Un autre thème de son enseignement avait trait à ce que tu viens de souligner, à savoir la construction de l'appareil psychique chez Freud, puisqu'une de ses thèses - pour ceux qui n'ont pas suivi ce séminaire - était que cette construction pouvait être abordée comme celle d'une phobie. Plus précisément, ce qu'il appelait phobie, c'était le montage subjectif en tant que tel. Ce sur quoi je veux insister ici, c'est qu'un organigramme existait qui permettait de poser ces questions et sur le fait qu'en dehors des questions de personnes - qui sont très importantes quand même -, il y avait des enjeux de doctrine. Certains souhaitaient faire fonctionner la nomination d'une certaine façon. Allouch, par exemple, avait une théorie de la nomination, il avait même proposé à cette époque une procédure de double nomination, selon laquelle l'analyste d'un analysant nommé AE par le jury, serait ipso facto nommé AME. Par la suite, à ce que je sache, Allouch est revenu en arrière, et n'a conservé dans son institution que la nomination AE. La position de Rondepierre évidemment on peut toujours dire qu'il cachait son jeu, qu'il avait une idée derrière la tête. on peut toujours supposer ce que l'on veut - consistait à amener une hypothèse de départ susceptible de régler une expérience. Voilà pourquoi il me paraissait important de restituer la phrase in extenso, à savoir «pas de liste d'analystes au départ», car cela voulait dire qu'il allait y avoir une arrivée, ou, à tout le moins, qu'il y aurait un moment où il faudrait conclure. Cette conclusion, on n'a pas pu l'effectuer dans des conditions normales, parce que, entre autres, il a disparu. Soit dit en passant, ce n'est pas le seul drame que nous ayons connu aux Cartels constituants. D'autres ont eu beaucoup et de très graves soucis - qui ne sont pas indépendants du Champ freudien lui-même.

La question du pouvoir - je ne veux pas trop emboliser la discussion est excessivement difficile à poser. Rondepierre était quelqu'un qui, dès qu'il avait mis en place quelque chose, voulait prendre du recul pour pouvoir le considérer sans y être pris à 100%, et, s'agissant des deux premiers coordonnants, lui-même et Dumézil, il a très vite voulu prendre une certaine distance, en disant: «Je vais démissionner, dans un an par exemple », ce qu'il n'a pas fait d'ailleurs, ç'aurait été malvenu, mais c'était un de ses désirs. La question du pouvoir - j'espère que quelqu'un a préparé quelque chose sur l'histoire du deux-, a été. je reprends ton terme, meurtrière, et j'ai des hypothèses là-dessus. A ce niveau-là, le deux est pour moi une structure paranoïaque - au sens où il y a une paranoïa induite dans la cure, comme Lacan le fait remarquer assez tôt dans son enseignement - propre à susciter des effets de persécution. C'est ça qui s'est joué à tout-va dans ces fameuses assemblées démocratiques, qui bien entendu n'étaient pas démocratiques du tout, je suis d'accord avec ce que dit Girard.

Quelle et l'institution qui convient aux analystes? Je n'en sais rien pour l'instant, mais il semble que ce n'est pas une institution démocratique. Il faudrait aborder beaucoup de points, sur le transfert en particulier.

Monique Besse : Ce que je vais dire va peut-être anticiper sur la question de demain sur le transfert dans l'institution, mais cela me vient d'un ensemble de choses que j'ai entendues sur la question du pouvoir, de la démocratie et de l'analyste, du «pas de liste». Il me semble quand même - je dis cela de façon non préméditée, ça vaut ce que ça vaut-, qu'aux Cartels constituants, où il y avait du binaire évidemment, quelque chose fonctionnait en tripode. Il y avait d'abord l'affirmation que ce qui était essentiel pour les analystes. c'était l'analysant, soit quelque chose en train de se faire de l'analyse que l'on pouvait entendre dans le mot même de Cartels constituants, et non pas de l'analyste institué

Un deuxième pôle était le dispositif, qui mettait en jeu les gens les uns par rapport aux

autres. Et autant le mot démocratie ne me semble pas tellement pertinent par rapport à ce qu'on a voulu faire aux Cartels constituants, autant le mot dispositif - qui a son histoire, notamment dans Lacan, dans la phrase de la Proposition de 67, où il déclare attendre plus du dispositif que des hommes - me paraît consubstantiel aux Cartels. A cette réserve près qu'il y avait aussi des hommes et des femmes dans les Cartels constituants.

Le troisième pôle qui me semble essentiel à y repenser maintenant - Grimberg l'a souligné avec force - est qu'il y avait du travail de la théorie, et donc des gens qui se sont risqués à ce travail de la théorie. En tout cas, si j'étais aux Cartels constituants, c'était certainement parce que j'étais une analysante, c'est sûr, aussi parce qu'il y avait du dispositif - j'aime le dispositif parce que c'est rigolo, ça fait bouger, ça fait des agencements intéressants, il y a du jeu dans tout ça -, et puis parce qu'il y avait du travail, de la théorie, et que quand même, pendant quelques années, on ne s'est pas emmerdés aux Cartels constituants. Je me souviendrai toujours du premier cartel d'enseignement : je dis chapeau à ce travail qui a eu lieu avec Rondepierre, avec Chauvelot, Conté, Nassif, avec d'autres... On ne perdait pas son temps quand on allait suivre ce séminaire. Il me semble que les Cartels ce sont ces trois pôles-là, ce tripode, et que la question du pouvoir et de la démocratie est un peu plate, telle que je l'ai entendue énoncée.

Ceci étant, pour reprendre la question de la minorité - je ne me souviens plus de ce que Nassif a dit là-dessus, que ce n'était pas bien quand les minorités s'en allaient - c'est sûr que ce n'est pas bien quand les minorités s'en vont, mais si elles s'en vont, c'est qu'elles ne trouvent plus de quoi s'alimenter dans le lieu d'où elles partent. Quand les gens s'en vont, c'est que ça ne leur plaît plus. Ils ne trouvent plus de quoi s'alimenter, ils vont chercher ailleurs. Ce n'est pas que c'est bien ou pas bien, c'est comme ça que ça se passe. Je crois qu'il n'y a pas à le déplorer. Il y a simplement à analyser pourquoi les gens s'en vont et à se demander si on peut y remédier. Les Cartels constituants peuvent-ils, aujourd'hui, remédier au départ des gens qui sont partis? Je ne sais pas. Je n'en suis pas sûre du tout.

S. Wilder : Je tiens beaucoup à une distinction qui est venue s'articuler d'une façon très pointue dans un travail de dispositif. Pour ceux qui ne sont pas des Cartels constituants peut-être faut-il dire un mot sur ce que nous entendons aujourd'hui par dispositif, en un sens plus restreint que celui énoncé par Monique Besse. Dans le Dispositif actuel, des analystes se rencontrent dans des groupes de travail, constitués plus ou moins par tirage au sort, pour parler de leur pratique et pour parler de ce qu'est pour eux la pratique de l'analyse freudienne - c'est l'énoncé plus ou moins exact du programme. Or, dans un des groupes de ce dispositif, s'est justement posée la question de l'autorité dans l'analyse et l'idée s'est fait jour que toute tentative de la part de l'analyste d'imposer de quelque manière que ce soit son autorité ne pouvait que prendre le contre-pied de la dynamique de l'analyse elle-même, soit renforcer des refoulements plutôt que de les distendre et leur permettre de se lever, permettre à certaines vérités de se dire. Qu'en est-il alors de « l'autorité de l'analyste » dont Freud parle à plusieurs reprises et qu'il considère comme indispensable à la cure? Il est vrai qu'un analysant peut trouver de l'autorité à son analyste, comme il peut ne pas en trouver d'ailleurs, et que, de même, dans les rapports entre les collègues, nous reconnaissons de l'autorité à certains collègues Non pas parce qu'ils la demandent ou manigancent pour l'avoir, mais parce qu'on la leur reconnaît par leur façon d'agir. Et c'est cette difficile jonction entre cette sorte d'autorité, que faute d'un meilleur mot on va appeler autorité naturelle, et le pouvoir, cette difficile jonction ou plutôt cette disjonction quasi régulière qui me donnent à penser. Qu'un

Rondepierre ait joui auprès de ses collègues d'une autorité réelle, c'était indiscutable. On l'écoutait et on tenait absolument compte de ce qu'il disait dans la mesure de nos possibilités. Mais de là à vouloir qu'il soit au pouvoir, c'est probablement une question à disjoindre systématiquement dans notre réflexion. Je ferai à cet égard un pas dans le sens d'une disjonction de la démocratie et des associations d'analystes, dans la mesure où je pense qu'on ne peut pas fonder l'autorité sur le pouvoir. Le pouvoir ne fonde pas une autorité, mais il ne faut pas trop s'attendre non plus à ce que ceux qui ont de l'autorité veuillent prendre le pouvoir. Ça a des conséquences...

Jacques Nassif : Pour que la discussion reparte, et pour vous remettre un peu dans l'histoire, voilà exactement ce qui a été voté lors de l'Assemblée d'octobre : premièrement êtes-vous d'accord pour que la future institution se constitue sans liste d'analystes au départ? Ont répondu oui : 271 : ont répondu non : 16 ont répondu par l'abstention : 23 : n'ont pas pris part au vote : 97. La deuxième question n'était pas moins importante et était tout à fait articulée à la première: êtes-vous d'accord pour que la future institution mette en oeuvre une ou plusieurs procédures sur lesquelles l'assemblée du 27 novembre aura à se prononcer, visant à reprendre la question de l'analyse didactique? Oui : 239, non:?, abstention : 17, émargement sans remettre de bulletin : 40, n'ont pas participé au vote : 104. Voilà des chiffres bruts, mais aussi voilà exactement ce qui a été voté. Je voulais juste le rappeler, et rappeler que les deux points sont absolument articulés l'un à l'autre. Ce qui me dépayse un peu, c'est ce terme d'analyse didactique. Est-ce que nos associations aujourd'hui se fonderaient sur ce projet de reprendre la question de l'analyse didactique? C'est à voir. Ce terme en tous les cas a été mis au fronton de l'association qui est venue après.

Nicole Pépin : Je commencerai par une petite anecdote amusante au sujet de la féminité. Je suis ici comme invitée, puisque je ne suis plus aux Cartels constituants depuis plusieurs années, bien qu'ayant participé à la fondation et y ayant travaillé pendant très longtemps. Quand on m'a téléphoné pour me demander de participer, on m'a présenté ces assises d'une façon tout à fait particulière. Il m'a été dit : « Nous avons pensé que ce serait intéressant s'il y avait aussi des femmes qui parlent depuis la tribune. » Ça nous ramène à ce dont il était question au sujet de la féminité. Qui dit féminité ne dit pas forcément femme. Je crois qu'il faut dissocier les deux choses, et qu'il y ait eu et qu'il y ait encore je ne me prononcerai pas là-dessus - de la féminité dans le fonctionnement des Cartels constituants, ça me paraît indéniable, mais une féminité qui n'était pas toujours de bon aloi, qui était plutôt de l'ordre de la connivence entre hommes.

Au sujet maintenant d'une question beaucoup moins anecdotique et plus grave - celle des démissions en chaîne, soit par groupe de minorités soit individuellement, qui n'ont pas cessé depuis quelques années -, tout cela dans des relations excessivement conflictuelles, le mot de mortifère a été prononcé à plusieurs reprises. Je m'associe tout à fait à cela, parce qu'il y a eu des morts, dans la réalité, et je pense que dans une institution qui a un aussi lourd passé - on peut dire que depuis la dissolution de l'EFP il n'y a que les Cartels constituants qui aient eu à vivre cela et à l'assumer -, ça vaut bien une analyse sérieuse. Je vous souhaite d'y arriver d'ici demain soir - je ne serai pas là demain puisque demain matin il y a une réunion importante dont vous avez peut-être entendu parler qui est la réunion du Groupe Bastille, et demain après-midi j'ai une réunion institutionnelle -, mais je souhaite que vous arriviez à analyser ce qui fait que cette institution est aussi destructrice.

S. Vallon : Ça resterait à vérifier qu'on soit les seuls à avoir des morts, ne serait-ce que pour une raison simple, qui est que ce qui rassemble les lacaniens aujourd'hui, c'est qu'ils ont tous le Lacan mort en travers.

Gérard Besser : Je ne suis qu'à moitié motivé pour prendre la parole. Je n'ai pas quitté les Cartels constituants avec fracas, je les ai quittés parce que ça ne représentait plus pour moi un intérêt réel, et qu'il s'était passé tellement de choses que j'étais un peu désarçonné. Dans le fil de ce qui a été dit à propos de la démocratie, je voudrais dire que si je suis venu aux Cartels constituants - au-delà d'un lien d'amitié avec Robert Levy -, c'est parce que j'étais peut-être un peu moins orphelin que tous ces orphelins de l'École freudienne, ayant eu la chance d'aller assez loin dans le règlement de ma relation à l'image paternelle, au deuil, à la mort. Mais j'étais quand même un peu orphelin, parce que j'avais au moins un transfert à la théorie lacanienne.

Et si je suis resté, c'est justement en raison de cette intention de départ de remettre en question tout ce qu'on avait pu recevoir comme corps de doctrine, intention qui me paraît beaucoup plus importante que l'intention démocratique dont il a été beaucoup question. A cet égard, l'opposition qui a été faite entre les associations qui se sont constituées autour d'un maître et ce que Rondepierre avait cherché à promouvoir m'a paru très judicieuse. Je n'étais pas des intimes de Rondepierre, mais j'ai toujours estimé ce qui me paraissait être un effort de sa part pour concilier ce qu'il avait reçu comme héritage à l'École freudienne et son désir d'ouverture, de prendre ses distances par rapport à une doctrine trop forte. Il était une des rares personnes à être présent de façon authentique dans tous les travaux auxquels il a participé jusqu'à sa mort.

J'ajouterai un point à ce qui a été dit sur cette ouverture proposée dans la fiction de départ, c'est qu'il était aussi prévu la mort de l'institution. Ce n'était pas pour rien, ça allait tout à fait dans le sens de cette remise en question de tout ce qui nous avait porté jusque-là. Cela m'a paru être une démarche saine, qui m'a longtemps soutenu dans mon travail aux Cartels et qui a fait que j'ai travaillé longtemps aux Cartels constituants. même si je n'y ai pas participé autant que j'aurais pu le faire dans une autre institution. Au fond, je crois qu'on ne peut pas trop jouer avec cette idée de démocratie, parce qu'en face se profile le danger de la secte. Si Lacan a mis un terme à son expérience, c'est peut-être aussi parce qu'il a eu le sentiment que l'institution qu'il avait créée s'était fourvoyée dans ce sens-là. La monarchie absolue a été renversée: on peut être pour ou contre, mais je crois quand même que c'est l'honneur de l'homme de remettre en question ce qui peut le porter, mais aussi l'écraser.

C. Muller-Pasi : Je vais me permettre de dire quelques mots à propos de ce que vient de dire Nicole Pépin. Moi aussi je suis invitée, et je suis un peu surprise de l'entendre inciter les participants de ces assises des Cartels constituants de l'analyse freudienne, à réfléchir sur leurs morts. Précisément ce pourquoi, entre autres, je suis venue, ce qui a fait que j'étais partie prenante pour participer à cette proposition de travail, c'est parce que ceux qui sont restés dans cette association savent enterrer leurs morts. Ce sont des gens qui ont fait des deuils. Je vais être obligée de passer assez vite là-dessus. Il se trouve que, pour des raisons personnelles, je suis particulièrement au fait de ces questions du deuil. A ce sujet, j'ai pu constater à diverses reprises quelques défaillances chez les analystes, en particulier vis-à-vis de ce qui en fait partie, à savoir les rituels nécessaires par lesquels on doit passer à cette occasion. Un axe de réflexion qui pourrait s'avérer fécond...

Jean Gabirot: J'ai également envie de réagir aux propos de Nicole Pépin, qui plutôt qu'une proposition de réfléchir aux morts qui traînent dans nos têtes, ont sonné à mes oreilles comme un « Vous êtes des assassins ». J'ai envie d'être un peu plus positif, dans la mesure où je crois que les Cartels constituants n'ont pas que des morts sur la conscience, et que le mot vivre y a toute sa place. Je ne peux pas dire que je vis grâce aux Cartels constituants, parce que, comme le disait Maryse Defrance, j'irais plutôt chercher du côté du mystère de papa et maman pour savoir pourquoi j'existe, mais je pourrais dire que grâce aux Cartels constituants je vis un peu mieux. Ça ne fait peut-être pas le pendant complet au discours agressif qui a été tenu, mais bon.

N. Pépin : Ce n'était pas un discours agressif mais un rappel de la réalité des CCAF

J. Nassif : Je ne crois pas que les Cartels constituants étaient une association qui avait programmé la mort. ce serait faux de le penser. En revanche, c'est une association qui s'est toujours voulue provisoire. Je crois que c'est le mot provisoire - qui est d'ailleurs un mot freudien, *Vorläufig* disait souvent Freud à propos de certains de ses textes préliminaires, programmatiques, envisagés comme hypothétiques - au sens dégagé par Grimberg : si on part de cette hypothèse, alors peut-être pourra-t-on se donner les moyens de conclure. Ce caractère provisoire, protocolaire, a ses inconvénients, bien évidemment. Il nous contraint à nous entêter parfois lorsque la réalité - puisque Nicole Pépin parle de la réalité comme ça, effectivement, il y a parfois des faits qu'on n'a pas envie d'enregistrer dans le protocole. Cela peut paraître ambitieux de considérer qu'une association n'est pas l'institution analytique qui, elle, est constamment contrainte de tenir compte des faits et de se réformer en fonction de ces faits. Quand une interprétation ne marche pas, quand elle ne produit pas du matériel, comme disait Freud, on essaye de voir ce que ça a fait, qu'on l'ait risqué, et on se pose des questions. Parfois, ça met beaucoup plus de temps qu'on ne pense, les effets d'une interprétation, il faut parfois aussi avoir de la patience pour aller à la pêche du fait. Mais les faits institutionnels sont des faits qui parlent et la question est de savoir si on s'est donné les moyens de tenir compte des faits et surtout des contreexemples, ces fameux contreexemples qui peuvent ruiner une hypothèse. Il faudrait voir à propos des différents dispositifs que nous nous sommes donnés si nous nous sommes rendus capables de ne pas nous entêter. Il y a sûrement eu pas mal d'entêtement parfois. Voilà.